

Le Terroir

Mot de la présidente

L'année 2018 s'amorce grandement. Au mois de février, j'ai eu la chance d'aller rencontrer les députés à l'Assemblée nationale afin de parler d'agriculture avec eux. Dans un contexte où nous serons en élections provinciales à l'automne, l'objectif était de discuter des sujets chauds de l'heure en agriculture: l'accaparement des terres, la fiscalité foncière et notamment nos principales demandes pour la future politique bioalimentaire. J'ai rencontré deux députés de notre région et ensemble, nous avons parlé d'agriculture en général, mais aussi de la situation régionale. Les deux députés sont bien au fait de la réalité dans la région et ils sont prêts à travailler avec nous pour développer l'agriculture de la région. D'autres discussions devront avoir lieu, mais c'est un signal positif.

Justement au niveau régional, plusieurs dossiers avancent et certains font les manchettes, dont celui des dommages causés par les chevreuils. Le projet de développement de filière avec l'IREC va de l'avant avec l'identification d'une filière «test» et cette démarche amènera des retombées positives pour la filière et pour la région. Nous entretenons aussi d'étroites relations avec le milieu municipal et le projet de l'ARTERRE qui se met en branle avec toutes les MRC de la Gaspésie est un exemple de retombées de ces bonnes relations qui nous unissent. Dans les prochains mois, le projet L'ARTERRE s'implantera dans la région ce service sera offert dans nos bureaux situés à New Richmond, car les MRC ont demandé à la Fédération d'administrer le projet.

C'est avec le développement de relations de confiance avec les élus municipaux et provinciaux ainsi qu'avec nos partenaires économiques que nous aurons la chance de faire avancer l'agriculture de la région. N'oubliez pas que l'ingrédient principal c'est vous, les producteurs et les productrices, car « On fait tous partie de la recette » et elle sera gagnante!

Michèle Poirier, présidente



Dans ce numéro:

Mot de la présidente	Page 1	Transport des animaux	Page 4
2018, une année axée sur la santé psychologique des agriculteurs	Page 2	Protégez vos cultures, protégez votre santé	Page 5
Tournée des productions animales	Page 2	Le dossier des chevreuils continue	Page 6
FermEmploi: Récolte de talents!	Page 3	À l'agenda avec la relève agricole	Page 6
L'Arterre, une démarche régionale	Page 4	Lancement de la saison agricole	Page 7
Du mouvement pour le secteur bio	Page 4	Calendrier des activités mars et avril	Page 8

2018, une année axée sur la santé psychologique des agriculteurs

Depuis l'adoption du plan d'action de l'Union sur la santé psychologique en septembre 2015, plusieurs mesures ont été mises en place à travers la province afin de sensibiliser les producteurs et intervenants sur ce sujet. Le printemps 2018 sera l'occasion de former une première cohorte de sentinelles spécialisées dans le secteur agricole en collaboration avec le CISSS de la Gaspésie et des Îles. La sentinelle sera outillée afin de reconnaître les signes avant-coureurs de la détresse psychologique. Son rôle est d'établir un contact avec la personne qui présente des signes de détresse et s'assurer de bien l'orienter vers les ressources d'aide dans la région. La première cohorte sera formée à New Richmond au début avril. La Fédération souhaite offrir cette formation dans l'ensemble des MRC de la Gaspésie - Les Îles au courant de l'année 2018. Outre les producteurs, les intervenants de diverses sphères œuvrant dans le domaine agricole seront sollicités pour la formation (vétérinaires, comptables, transporteurs, etc.).

Outre la formation sentinelle, la 2e édition du forum multirégion sur la santé psychologique des agriculteurs se tiendra le 26 avril prochain à Rimouski. Cette deuxième mouture sera présentée en partenariat avec le réseau de prévention du suicide. Une synthèse du travail réalisé par l'Union depuis 2015 sera à l'ordre du jour. Cette journée sera également l'occasion de renforcer le réseau de responsables en santé psychologique et motiver les troupes. Des échanges sur les moyens et les pistes de solutions serviront de bases afin de bâtir les nouvelles orientations qui guideront les actions à entreprendre au courant des mois à venir.

Tournée des productions animales

Nous souhaitons connaître vos projets de développement et vos besoins!

Les trois prochaines rencontres prévues afin de discuter de développement avec les productions animales de la Gaspésie auront lieu de 10 h à 15 h aux dates et lieux suivants :

Vendredi 16 mars : au 6, rue du Parc, Grande-Rivière (bureau du MAPAQ).

Lundi 19 mars : salle de conférence de l'UPA à New Richmond.

Mercredi 21 mars : mairie de Cap-Chat (au sous-sol), au 53, rue Notre Dame.

Programmation de la journée :

Présentation d'applications mobiles pour la gestion d'entreprise et du troupeau, dîner gratuit et discussion concernant le développement des entreprises en productions animales.

Intervenants présents :

Éric Lepage, conseiller aux entreprises, de la Direction régionale du MAPAQ de la Gaspésie - Les Îles

Guy Gallant, président du Syndicat des producteurs de bovins de la Gaspésie - Les Îles

Marc Tétreault, directeur régional de la Fédération de l'UPA de la Gaspésie - Les Îles

Emmanuelle Vallières, chargée de projet de la Fédération de l'UPA de la Gaspésie - Les Îles

FermEmploi: Récolte de talents!

Depuis le 1^{er} février 2018, un nouveau projet est offert aux entreprises agricoles à la recherche de main-d'œuvre. Le projet Fermemploi s'adresse aux productions admissibles à un programme d'apprentissage en milieu de travail (PAMT). Ces productions sont la production laitière, porcine, serricole, avicole et toutes les entreprises qui font de l'opération de machinerie agricole. Pour être admissible, l'employeur doit offrir un poste à temps plein, accompagner et intégrer le nouvel employé dans l'entreprise, notamment via la formation et s'engager dans une démarche de PAMT.

Afin de s'assurer que l'employeur et l'employé font la paire, un stage d'observation de 3 à 6 heures sur l'entreprise ainsi qu'un stage d'expérimentation de trois jours maximum sont prévus. Si les deux parties décident de poursuivre la démarche, le PAMT s'enclenchera.

Il est important de noter que le salaire du stagiaire peut être remboursable selon un taux maximal de 15\$/de l'heure jusqu'au 35 heures par semaine. L'employé doit effectuer minimalement 25 heures de travail par semaine. Le taux de remboursement du salaire débute à 75% à partir du stage exploratoire de 3 jours jusqu'à la 16^{ième} semaine pour conclure avec un remboursement de 25% de la 17^{ième} à la 24^{ième} semaine.

Le Centre d'Emploi Agricole accompagnera les entreprises dans la formation et l'intégration de leur employé-stagiaire. Pour plus d'informations sur FermEmploi, n'hésitez pas à contacter votre conseillère aux entreprises, Madame Véronique Babin-Roussel au (418) 392-4466, poste 209 ou au numéro sans frais (888) 503-7455.



L'ARTERRE, *une démarche régionale*

Une démarche régionale est en cours autour de la péninsule. Toutes les MRC de la Gaspésie se sont positionnées en faveur d'offrir le service de maillage, L'ARTERRE, dans la région. Depuis quelques mois, les cinq MRC travaillent de concert avec la Fédération de l'UPA de la Gaspésie - Les Îles, le MAPAQ régional et Gaspésie Gourmande afin d'organiser la démarche. D'ici l'été, le nouveau service devrait être offert dans la région dans les bureaux de la Fédération régionale.

Depuis trois ans, depuis que les MRC se sont vu attribuer de nouveaux pouvoirs en termes de développement régional, l'UPA GÎM développe des relations plus rapprochées et a su créer un lien de confiance avec les MRC. Ce lien de confiance s'est bâti par la communication et les contrats confiés à la Fédération afin d'élaborer les plans de développement de la zone agricole (PDZA) dans les MRC d'Avignon et de la Haute-Gaspésie. En plus d'être un organisme régional spécialiste du secteur agricole, l'UPA GÎM s'est vu confier la mise en œuvre de ce nouveau service en raison de ce lien de confiance entre le monde municipal et la Fédération.

Du mouvement pour le secteur bio

Le mardi 13 mars prochain aura lieu une assemblée générale spéciale de l'association Agriculture biologique Gaspésie. De nouveaux administrateurs seront élus de même qu'un nouveau président (e).

Tous les producteurs détenant la certification biologique ainsi que ceux qui sont intéressés par le bio sont invités à cette assemblée afin de se renseigner sur les projets en cours et à venir. Il sera également possible de devenir membre de l'association, et ce, gratuitement. Les producteurs membres ont droit de vote. Un plan d'action réalisé en concertation avec des producteurs et des intervenants du milieu sera présenté. Ce sera l'occasion de bonifier le plan d'action avant d'en amorcer la mise en œuvre officielle.

On vous attend en grand nombre à la microbrasserie Le Naufrageur à partir de 14 h, le mardi 13 mars prochain. Des bouchées et des consommations seront offertes.

Transport des animaux

Encan du Bic

Le transport s'effectue aux deux semaines. Le prochain transport aura lieu lundi le 19 mars 2018.

Encan de St-Isidore

Le transport se rend à l'encan lorsque nous avons un nombre suffisant d'inscriptions sinon on reporte les inscriptions jusqu'à ce que nous ayons un transport complet.

Prochaines dates: 23 mars, 6 avril, 20 avril, 27 avril.

Protégez vos cultures, protégez votre santé

Pour 2018, la mutuelle de prévention de l'UPA axera ses ateliers sur l'utilisation des pesticides.

La prévention des risques chimiques en phytoprotection débute par une utilisation rationnelle. En matière de santé et sécurité, l'utilisation de la protection individuelle est le dernier recours dans la hiérarchie des moyens de prévention. Voici un aide-mémoire des étapes de prévention lorsque les pesticides doivent être utilisés sur votre entreprise.

1. Élimination à la source

- *Moyens de lutte sans usage de pesticides*

2. Remplacement

- *ex.: Par un produit moins nocif pour la santé*

3. Contrôle technique

- *ex.: Injection directe, cabine filtrée et pressurisée*

4. Sensibilisation

- *ex.: Affiches de mise en garde, affiches de post-traitement avec délai de réentrée*

5. Mesures administratives

- *ex.: Formation, supervision, réduire le nombre de travailleurs exposés*

6. Protection individuelle

- *ex.: Équipements de protection individuelle, programme de protection*

Notons que selon la loi sur la santé et la sécurité au travail, les pesticides sont considérés comme des produits dangereux. L'employeur possède plusieurs obligations en vertu de la loi, notamment la formation et l'information de ses employés sur les produits dangereux qui sont utilisés sur l'entreprise. La hiérarchie présentée ci-haut est un élément essentiel à prendre en considération afin de réduire les risques et éliminer les dangers à la source. Notons que la démarche de prévention se doit d'être révisée de façon régulière afin de s'adapter et réduire davantage les risques au travail.



Le dossier des chevreuils continue

Au cours des dernières semaines, le dossier sur le contrôle de la population des cerfs de Virginie a de nouveau fait la manchette. Le dossier est complexe et il n'existe pas de solution miracle, car beaucoup d'éléments doivent être pris en considération. Voici un rappel des faits observés:

1. La présence accrue du cerf en milieu périurbain et agricole en saison hivernale est confirmée. Cette distribution est différente de celle observée avant la chute drastique de la population au début des années 1990, où la présence de cerfs était plutôt concentrée dans des habitats forestiers, tant en saison estivale qu'hivernale.
2. Il est peu probable que le cerf retourne à «son habitat forestier», à court, à moyen ou à long terme, puisque le cerf est fidèle à son habitat saisonnier et que les routes migratoires sont transmises de la biche au faon. Le faon établit ensuite son domaine vital à proximité de celui de la femelle et maintient le comportement migratoire. Tout ceci explique l'accroissement du nombre de cerfs en secteur périurbain et agricole.
3. La problématique a été et est accentuée, en partie, par le nourrissage à des fins récréatives en milieu périurbain.

À l'agenda avec la relève agricole

16 mars 2018

Formation ouverte à tous les adultes sur la sécurité des enfants à la ferme. Admission: 15\$ par adulte et 5\$ pour les membres de l'ARAGIM. De 18h30 à 20h30, souper inclus. (Bureau de la Fédération de l'UPA à New Richmond)

17 mars 2018

Formation ouverte à tous les enfants accompagnés d'un parent ou d'un grand-parent sur la sécurité des enfants à la ferme. GRATUIT. De 10h à 12h, collation incluse. (Lieu à déterminer)

7 avril 2018

Journée relève. Réservez votre date. Plus de détails à venir.

20 avril 2018

Souper de crabe afin de lancer la prochaine saison estivale organisée par la relève agricole à Cascapédia-St-Jules. C'est LA soirée agricole à ne pas manquer.

Lancement de la saison agricole

20 avril 2018 à Cascapédia-St-Jules

Centre communautaire, situé au 75, route Gallagher

18H: COCKTAIL

19H: SOUPER DE CRABE

SUIVI D'UNE SOIRÉE DANSANTE



Pour ceux qui ne consomment pas de crabe, une autre option est disponible.

Service de bar disponible
sur place

Réservez votre place avant le 13 avril 2018 auprès d'un administrateur de la relève ou auprès de Karina Espinoza-Rivière 418-392-4466 poste 290

Organisé par

ARAGÎM

Association de la relève agricole
de la Gaspésie-Les Îles

En partenariat avec

UPA POUVOIR NOURRIR
POUVOIR GRANDIR
Gaspésie - Les Îles

Producteurs, intervenants et invités: 40\$

Membres ARAGIM: 20\$

Enfants: 10\$

Calendrier des activités mars et avril

MARS 2018

dim.	lun.	mar.	mer.	jeu.	ven.	sam.
				1	2	3
4	5	6 AGA producteurs de lait GIM	7	8 Congrès FRAQ	9 Congrès FRAQ	10 Congrès FRAQ
11	12	13	14	15 Colloque en RH SADC	16 Sécurité des enfants Tournée prod. ani- males	17 Sécurité des en- fants à la ferme
18	19 Tournée prod. animales	20	21 Tournée prod. animale	22	23	24
25	26	27	28	29	30 Vendredi saint Bureau fermé	31

Formation
 Évènement
 Activité syndicale
 Webinaire
 Autre

AVRIL 2018

dim.	lun.	mar.	mer.	jeu.	ven.	sam.
1	2 Lundi de Pâques Bureau fermé	3	4	5 Formation sentinelle	6	7 Journée relève
8	9	10	11	12	13	14
15	16	17	18	19	20 Party de crabe	21
22	23	24	25	26 Journée détresse psychologique	27	28
29	30					